

# **SEMM CGT**

Syndicat CGT des établissements du Mobilier National et des Manufactures Nationales de tapis et de tapisserie  
42 avenue des Gobelins 75013 Paris semmcgt@gmail.com téléphone 01 44 08 53 35 fax 01 44 08 53 35

## **COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE** **DU 12 FÉVRIER 2016**

### 1, Validation des procès verbaux :

les procès verbaux sont validés après une demande de modification.

### 2, Budget 2016 :

Le budget 2016 est présenté pour avis, pour un montant total prévisionnel de 5 023 658 euros, dont :

-2 278 938 euros pour les charges bâtiments (fluides, maintenance, location, impôts, entretien...)

-598 555 euros pour les frais administratifs (correspondance, frais de déplacement, informatique, habillement, véhicules...)

-861 000 euros pour les frais « conservation » (achat mobilier, département des collections, budgets ateliers et manufactures)

-948 188 euros pour l'accueil du public (expositions, publicité, cartes blanches...)

-405 287 de crédit d'investissement (véhicules, achat de mobilier, machines outils, achat de cartons...)

Les frais liés à la location de réserves devraient baisser car l'achat d'une nouvelle réserve est à l'étude (un « centre de conservation », nouveau terme remplaçant réserves...)

Il est à noter que les budgets pour la partie conservation sont en baisse avec 861 000, 993 000 en 2015 et 1 062 000 en 2014, soit une baisse de 25%... Autant dire que les missions centrales de l'établissement sont sacrifiées, les chiffres parlent d'eux mêmes. Nous rappelons que ces budgets devraient être maintenus voire augmentés car les élections de 2017 doivent être préparées dès 2016 (activité très importante durant les changements de gouvernement).

Même s'il n'est pas question d'opposer les différentes composantes du budget, le budget de l'accueil du public passe de 526 535 en 2014 à 948 188 en 2016 soit 80% d'augmentation.

Pour ces raisons notamment, la CGT et la CFDT ont voté contre le budget, qui sera réexaminé en mars et représenté au vote.

### 3, Point sur les effectifs

L'administration nous fournit un état des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier laissant apparaître des postes vacants dans de nombreux services, dont certains sont ou ont été publiés à la BIEP.

Deux postes devraient être pourvus à la surveillance. Le poste de responsable du magasin transport sera pourvu prochainement. Pour la menuiserie en sièges nous attendons la nomination d'un agent sur liste complémentaire, mais pas de réponse précise sur la date prévisionnelle. Nous ne comprenons pas ce manque de précision alors que tout est réuni pour une affectation rapide.

Par contre des oublis, et pas des moindres, nous demandons l'ouverture d'un concours pour la tapisserie ameublement (un poste vacant), et pour la teinture. Pour le recrutement des élèves, rien n'a été préparé... A quoi bon d'inscrire un point à l'ordre du jour si c'est pour regarder un joli tableau ? Il est facile de lire qu'il faut recruter en haute lice (quatre postes vacants), que des départs proches sont programmés en restauration tapis et vraisemblablement en restauration tapisseries.

Côté listes complémentaires :

Technicien d'art IMOAD : notre direction de tutelle doit rencontrer la DG Patrimoine afin de définir la stratégie, à suivre.

Chef de travaux d'art (textile et bois) : la demande est faite mais pas de date précise... Nous indiquons que des agents de l'établissement qui sont sur la liste complémentaire du bois, risquent de se présenter sur l'autre concours qui va s'ouvrir au printemps (création contemporaine bois). Avec pour conséquence la perte d'une partie des postes ci ceux ci le réussissaient.

Le point sera réexaminé au mois de mars.

#### 4, Bilan de formation 2015 et plan 2016

Le budget total pour l'année 2015 est de 60 275 euros, pour 265 stages et 260 stagiaires. La professionnalisation est le premier poste avec 48,75%, le développement personnel 31,25%, l'hygiène et la sécurité 15%, les langues 2,5%, la bureautique 1,25% et les préparations aux concours ou examens 1,25%. En complément, de nombreux stages ont été suivis au ministère et ne sont pas inclus dans ces chiffres (informatique, management, etc...).

Le budget pour 2016 est porté à 90985, soit 50% d'augmentation, ce qui est une bonne nouvelle, car la formation est essentielle. Pour établir un plan plus adapté nous demandons que la responsable à la formation organise des réunions préparatoires dans chaque service en fin d'année (au delà des souhaits émis suite à l'entretien d'évaluation et de formation annuel).

De nombreux stages ont été refusés sans que le détail nous soit présenté. Nous demandons que les arbitrages soient présentés pour le budget 2017.

Nous avons besoin d'un budget renforcé afin de pouvoir mieux répondre aux missions et leurs évolutions, accompagner les encadrants dans leurs nouvelles fonctions, et offrir davantage de stages collectifs dans les arts plastiques et autres (Cette offre a été divisée par deux ces dernières années).

Le SEMM CGT et la CFDT se sont abstenus pour ces raisons.

## 5. Projet de note sur les frais de missions

Elle sera diffusée prochainement aux agents afin de clarifier les procédures, ce que nous accueillons favorablement. La procédure de remboursement sera elle aussi modifiée dans un deuxième temps, et fera l'objet d'échanges préalables avec les représentants du personnel d'ici à l'été.

Nous espérons que les remboursements seront plus rapides que maintenant. Nous demandons aussi que les avances de frais soient systématiques afin de ne pas pénaliser le budget personnel des agents.

Concernant la délivrance des tickets de métro, le système doit évoluer. Nous demandons la prise en charge totale du passe navigo pour les agents qui se déplacent très fréquemment dans le cadre des missions. Pour les autres l'administration nous indique qu'il faudra rendre les tickets oblitérés.

A suivre...

## 6. Réforme des logements de fonctionnement

L'administration nous indique n'avoir aucune information, mis à part la mise en application de la réforme au 1<sup>er</sup> mai.

Les négociations sont encore en cours entre les organisations syndicales, le Cabinet de la Ministre et le ministère, la prochaine réunion est prévue le 17 février. Nous vous tiendrons informés.

Cependant, il faudra réunir un CHSCT et un comité technique local afin d'établir les nouveaux tableaux d'astreintes d'ici au premier mai.

## 7. Questions diverses

L'administration nous présente une nouvelle grille tarifaire à la hausse pour la Galerie des Gobelins.

Pour la CGT ces tarifs sont injustifiés, au regard de la taille de la Galerie et de son offre, et comparativement aux autres institutions parisiennes. Notre direction espère en tirer 60 000 euros et réduire son déficit de gestion.

La véritable raison de ce déficit est une sous traitance à la RMN qui nous coûte au lieu de nous faire entrer de l'argent en caisse. La CGT demande que la prestation soit assurée par notre établissement depuis l'ouverture de la Galerie.

Groupes de travail du projet de service :

Nous demandons que l'ensemble des comptes-rendus soient diffusés aux agents afin de garantir une transparence des débats et de l'information. Ils seront diffusés, à suivre.

Prochaine réunion au mois de mars.

La délégation du SEMM CGT.